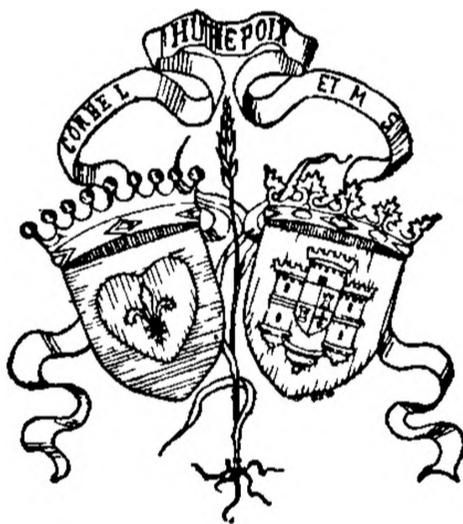


BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ
HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE
DE CORBEIL
D'ÉTAMPES ET DU HUREPOIX

3^e Année — 1897

1^{re} LIVRAISON



PARIS

ALPHONSE PICARD ET FILS, EDITEURS

LIBRAIRES DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES

Rue Bonaparte, 82

—
1897

UNE AUTOBIOGRAPHIE
L'ABBÉ J.-A. GUIOT
1739-1807

L'ancienne église de Saint-Guenault de Corbeil, détruite dans ces dernières années, datait du XIII^e siècle. Elle dépendait de la puissante abbaye de Saint-Victor de Paris et était desservie par des religieux de cet ordre. Le titulaire avait le titre de Prieur-Curé de Saint-Guenault.

Depuis la fin du XII^e siècle, soixante Prieurs se succédèrent dans ce bénéfice-cure. Le soixantième et dernier, celui dont nous nous occupons ici, était Joseph André Guiot, né à Rouen le 31 janvier 1739 et mort Curé de Bourg-la-Reine, le 21 septembre 1807.

C'était un homme d'une rare érudition et très versé dans la littérature et surtout dans la poésie latine. Il a laissé de nombreux écrits qui sont, pour la plupart, restés manuscrits. Il écrivait d'ordinaire sur de gros registres in-folio qui ont été dispersés après sa mort. La bibliothèque de Rouen en possède huit (1). Il y en a plusieurs aux Bibliothèques nationale et Sainte-Geneviève ; celle de Caen en possède trois, deux autres se trouvaient dans la Bibliothèque de Sir Thomas Philipps, à Cheltenham (Angleterre), dispersée depuis peu. La Bibliothèque de Corbeil possède aussi un de ces registres qu'elle a obtenu en 1884, à la suite d'un échange avec la Bibliothèque nationale. C'est dans ce dernier que nous avons trouvé la biographie de Guiot, écrite de sa main, sous le titre de *Mémoires olographes*.

En publiant cette autobiographie dans notre bulletin, nous croyons rendre un pieux et reconnaissant hommage à cet homme de bien qui s'est beaucoup occupé de l'histoire de notre pays et

(1) Bibl. de Rouen, Fonds Coquebert de Montbret.

qui nous en a laissé tant de travaux intéressants, dûs autant à son érudition qu'à ses recherches incessantes.

Mais cette biographie n'est pas complète et ne pouvait pas l'être, l'auteur paraissant bien l'avoir écrite vers 1794, à en juger par les chiffres qu'il a indiqués dans sa propre épitaphe, insérée à la fin de son travail. Nous croyons donc utile de la compléter à partir de cette époque, en remontant même un peu au-delà, car cette période de la vie du Prieur de Saint-Guenault n'a pas été la moins mouvementée de son existence : en effet il fut assailli par des tribulations sans nombre, conséquence des temps troublés de la Révolution.

Ce fut en mai 1785 que Guiot vint à Corbeil ; son Prieuré tombait alors en ruines et il en entreprit la reconstruction ; l'Abbaye de Saint-Victor l'aida un peu, mais la plus grande partie de la dépense resta à sa charge et il y employa plus même qu'il ne possédait. Les bâtiments venaient d'être achevés quand éclata la Révolution ; le département s'empara du nouveau Prieuré pour en faire le siège du district. Guiot, chassé de sa demeure, obtint cependant, après de nombreuses démarches et formalités, une indemnité de 12,000 fr. dont il ne toucha jamais un sou ; on consentit seulement à indemniser les ouvriers qui n'étaient pas entièrement soldés.

Après avoir longtemps servi de Sous-Préfecture, ce bâtiment, acheté par la Ville en 1864, est devenu l'Hôtel-de-Ville actuel.

Privé de son Prieuré et de son église, dont on avait fait une prison, Guiot occupa ses loisirs forcés par des recherches historiques sur notre contrée, qui donnèrent naissance aux nombreux écrits qu'il nous a laissés.

Il remplit encore plusieurs fonctions publiques : officier municipal de 1790 à 1792, il fit aussi partie du Conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu. Mais il s'occupa surtout très activement de l'organisation de la Bibliothèque communale de Corbeil, formée alors d'*emprunts* faits aux maisons religieuses et à celles des émigrés. Mais ces fonctions et occupations étaient tout honorifiques et le pauvre Victorin, qui ne touchait plus aucun traitement et qui avait épuisé ses ressources pour la reconstruction de son Prieuré, en arriva à se trouver sans moyens d'existence. C'est alors qu'il sollicita et obtint l'emploi de Vicaire de la paroisse de Notre-Dame de Melun. Ses lettres de pouvoirs sont datées du 9 janvier 1793 et

signées du citoyen Pierre Thuin, évêque de Meaux. Ce ne fut pas à Melun, hélas ! que le pauvre Abbé Guiot trouva la tranquillité et le repos, car il fut bientôt persécuté, dénoncé et finalement incarcéré comme suspect, le 1^{er} novembre de cette même année, dans la prison dite de St-Jacques. Il écrivit alors des mémoires justificatifs qu'il nous a conservés et qui ne paraissent pas avoir hâté sa délivrance, car de Melun il fut transféré à Fontainebleau, dans une partie du château, transformée en prison. Le savant était chez lui doublé d'un philosophe, il le prouva en écrivant sur ce voyage un poème latin, presque humoristique, en trois chants, sous le titre suivant :

Melodunensium iter curule Bellaqueum ad fontem, pedestre carmen ad sodales.

Ce poème, resté manuscrit, est accompagné de notes nombreuses et de morceaux de poésie française, dont le suivant, relatif au Palais de Fontainebleau, montre le talent et le genre d'esprit de l'auteur :

.
*N'attandés donc ni plan géométrique,
Ni récit amphatique,
Des beautés d'un palais qui n'est plus ce qu'il fut,
Mais sa métamorphose
En prison affligeante, où l'on met au rebut
Des citoïens que l'on suppose
Pouvoir nuire au salut
De la chose publique.
Avant chaque captif civique,
Il n'étoit point de corridor
Qui ne comptât plus d'un esclave antique
Chargé de chaînes d'or
Sur les pas d'un chef despotique
Dont il bénissoit encor
Le pouvoir tyrannique.
Aujourd'hui d'autres prisonniers
Ont remplacé les premiers,
Ce sont des citoïens libres, ou croïant l'être,
Dont la plupart n'ont d'autre maître
Que la loi de l'État, que l'austère devoir.*

Guiot fut ramené à Melun et mis en liberté au commencement de Germinal an II, sur la recommandation du citoyen Maure, représentant du peuple. Le 5 Nivose an III (25 décembre 1794), il obtient un certificat de civisme qui lui est délivré par le Conseil général de Melun. Sa qualité de prêtre l'ayant empêché d'obtenir l'emploi désiré de bibliothécaire de la ville de Melun, il demanda à revenir à Corbeil ; mais à peine arrivé dans cette ville, il fut encore dénoncé comme suspect et emprisonné de nouveau, cette fois dans sa pauvre église St-Guenault, changée en prison.

Sa détention à Corbeil lui parut plus pénible encore que les précédentes ; c'est avec amertume qu'il s'en exprime ainsi en parlant de son ancienne église :

« Je m'y suis vu préparer des fers dans mon propre domicile et
« j'y ai éprouvé les plus étonnantes vicissitudes de la fortune..
« C'étoit peu de m'en avoir dépouillé : Là même où je m'étois vu
« environné de vrais croyans aux saints mystères que je célébrois
« pour eux, là je me suis trouvé confondu avec les malfaiteurs,
« comme coupable des mêmes excès. Ah ! que m'avoit été bien
« moins dur mon esclavage à Melun et à Fontainebleau ! J'étois
« presque étranger à ceux qui m'y avoient condamné ; mais à
« Corbeil, mes titres de Citoyen et de propriétaire ont beaucoup
« ajouté à la dureté de mon sort. »

Peu après il fut transféré dans les prisons de Versailles et nous trouvons, dans le manuscrit qui nous occupe, une note du gardien de la prison de cette ville qui constate que le citoyen Guiot vient d'être mis en liberté provisoire « sous le cautionnement du citoyen Stocard ». Cette note est datée du 5 germinal an IV (25 mars 1796). Six jours après, le tribunal de Versailles rendait le jugement suivant :

« Le citoyen Joseph André Guiot, ministre du Culte catholique, demeurant à Corbeil, prévenu de contravention à la loi du sept vendémiaire dernier sur la police extérieure du culte, a été renvoyé des demandes du Commissaire du pouvoir exécutif et mis à l'instant en liberté. »

Guiot revint de suite à Corbeil où le culte avait été rétabli dès le mois de Juin 1795. Sur la demande d'un certain nombre d'habitants, il fut désigné pour remplir les fonctions de Curé dans l'ancien temple de la raison, redevenu l'église Saint-Spire. C'est

là que Guiot, sorti pour un temps de ses épreuves, se consacra à son ministère en essayant de réparer dans Saint-Spire les ruines accumulées par la Révolution. Mais son installation n'avait pas été régulière et, de plus, il avait, pendant la Terreur, prêté le serment exigé des prêtres; aussi, quand arriva le Concordat en 1802, il dut résigner ses fonctions et céder la place à un successeur. Il se retira alors à Paris, en novembre 1802, et fut attaché pendant deux ans, comme prêtre habitué, à la paroisse Saint-Nicolas du Chardonnet.



L'Abbé GUIOT d'après son ex-libris.

En 1804, l'Archevêque de Paris l'appela à la Cure de Bourg-la-Reine, et ce fut là qu'il termina, trois ans plus tard, le 21 septembre 1807, une existence qui avait été si agitée et si tourmentée. Malgré tant de traverses, elle n'en a pas moins été très utile par les nombreux travaux qu'il a laissés et qui lui ont assuré une place honorable dans l'estime du monde savant. Par ce qu'il a fait, on peut juger de ce qu'il aurait pu produire s'il avait vécu à une époque moins tourmentée.

Nous aurions voulu joindre à cette notice déjà longue la bibliographie des travaux manuscrits et imprimés de l'abbé Guiot; le temps et la place nous manquant, nous en ferons l'objet d'un

nouvel article qui sera inséré dans un de nos prochains bulletins. Nous laissons donc la parole à l'éminent Victorin pour nous raconter sa vie jusqu'en 1794 ainsi qu'il l'a écrite dans son manuscrit.

A. D.

*Mémoires olographes du 60^e et dernier Prieur-Curé
de Saint-Guenault, à Corbeil.*

Plusieurs personnes ont donné leur propre vie au public. St-Grégoire de Nazianze l'a fait dans un long poëme à la tête de ses poésies, dans lesquelles il revient souvent à son histoire. Huët, évêque d'Avranches, a composé un ouvrage *de rebus ad eum pertinentibus*. Beaucoup d'autres les ont imités, même des femmes; et leurs écrits, sous le nom de mémoires ou de confessions, sont assés connus. Ils ont écrit sans affectation, et seulement pour l'amour de la vérité. C'est dans ces mêmes dispositions qu'on a mis sur le papier ce qui suit.

Urbain IV étoit né à Troyes, dans une des plus basses conditions, et les biographes ne l'ont pas dissimulé à son article, ni à celui de tant d'autres, comme Jean Baluë, J. Bapt. Rousseau à Paris, etc., dont la naissance n'étoit pas plus relevée. Telle fut aussi l'origine de Joseph-André Guiot à Rouen le 31 janvier 1739. Ses père et mère étoient de Jumièges, et sont morts dans cette ville après avoir été près d'un demi siècle au service d'une petite paroisse dite de St Cande le Jeune. C'est dans cette Église et comme à l'ombre de l'autel qu'il fut élevé. Alors en étoit curé Pierre Auber, à qui une éducation à peu près semblable rendit cher cet enfant, dont il voulut être le premier maître dans le chant et la musique qu'il possédoit parfaitement. Les dispositions de son élève lui en firent découvrir pour d'autres sciences, et afin de l'y former, il le mit en d'excellentes mains en le confiant à Louis Morizet, un de ses parens, et Maître-ès-arts en l'université de Paris. La détresse des tems obligea d'économiser, en préférant les répétitions gratuites du séminaire de St-Nicaise. On perdit beaucoup au changement, et l'enfant se trouva au dessous du médiocre, au milieu de ses humanités. Il revint à son premier instituteur, et sa rhétorique fut marquée par des succès. Dès auparavant le maître avoit cru pouvoir abandon-

ner le disciple à lui-même, sauf à le redresser, s'il venoit à s'écarter ; et cette liberté, loin d'être un écueil, fut au contraire l'époque d'une application constante qui ne se démentit jamais. Elle fut même portée si loin, qu'on étoit obligé de le surveiller pour l'empêcher de passer les nuits à l'étude. On doit juger par là si le jeu, la promenade, ou autre dissipation étoient et pouvoient être du goût du laborieux adolescent. C'étoit à des choses qui pouvoient exercer son industrie qu'il s'occupoit en forme de délassement, comme l'hydraulique, machines et décorations ecclésiastiques surtout, ce qui déceloit son penchant pour un état qu'il s'est souvent félicité de n'avoir embrassé par aucune considération humaine. Il y fut irrévocablement fixé par le soudiaconnat en septembre 1760, sous et par Mgr de la Rochefoucaud, son métropolitain. Il fut ordonné diacre à Lizieux, pour Noël, en 1761, et reçut la prêtrise à Meaux, la veille de la trinité de 1763. Le vicariat de la paroisse natale l'attendoit à son retour, et il le desservit pendant environ trois ans. Les détails qu'il exigeoit, avec un curé toujours infirme, empêchant le jeune prêtre de se livrer à l'étude, dont il sentoit de jour en jour le charme et le besoin, l'obligèrent de quitter cette place en 1765, sans toutefois refuser ses services au même troupeau. Trois autres années à peu près se passèrent ainsi dans l'application à l'étude et dans l'exercice de la chaire. Quelques nuages s'élevèrent sur des jours si tranquilles et si heureux, et malgré les plus fortes attaches, il préféra le séjour de la capitale du Royaume à celui de Rouen, et se retira à Paris en juin 1769. La Providence le plaça dans une des premières paroisses (à St-Roch) et il ne tarda pas à s'y distinguer parmi les plus zélés ecclésiastiques. Son goût pour l'étude et par conséquent pour la retraite y étoit cependant trop contrarié par les charges du ministère, pour ne pas chercher une situation plus analogue à cette inclination dominante.

L'abbaye de St Victor lui parut préférable à toute autre communauté, et il s'y ensevelit en février 1772, la veille de St Mathias. Il aimoit souvent à rapprocher les circonstances de sa naissance dans une paroisse anciennement de St-Victor, séjour d'un autre martyr aussi célèbre (St Ignace d'Antioche), avec le second batême qu'il se disposa à recevoir par la profession Religieuse, la veille d'une fête d'apôtre. Jamais année de sa vie ne lui parut si courte, ni si paisible que celle de son Noviciat. Il n'en fut pas plutôt sorti comme disciple, qu'il y entra comme maître et directeur de la jeunesse,

par l'ordre de ses supérieurs. Il le quitta, malgré eux, au bout de dix-huit mois, pour trouver plus parfaitement ce qu'il avoit toujours désiré, la jouissance de lui-même.

Son désintéressement servoit merveilleusement l'ambition de ses confrères, et il ne fut remis que longtemps après en place ; mais ce fut celle dont l'octroi honnoroit d'avantage ceux qui le firent et celui sur lequel il tomba. Il s'agissoit de la garde de la bibliothèque. Nourri de livres toute sa vie, au milieu de ceux qu'il avoit eus en grand nombre à Rouen, il ne se trouva point étranger dans l'antique musée de St Victor. Cette bibliothèque étoit alors partagée en deux corps séparés et fort éloignés l'un de l'autre. Le premier soin du nouveau bibliothécaire fut de réunir cette immensité de volumes sous une même clef, et si l'ordre qu'il y mit n'étoit pas absolument le meilleur, du moins il n'étoit pas sans exemple, et il eut subsisté, si lui-même n'eut pas quitté ce poste honorable pour un prieuré-cure à Corbeil-sur-Seine. Il falloit qu'il eut de grandes raisons pour en agir ainsi, et sacrifier l'objet de sa plus chère inclination. Ce fut en may 1785. Une vaste mesure à détruire, un plus vaste édifice à élever, tout à créer et à payer, telles furent les charges du nouveau bénéficiaire. Il étoit sur le point de jouir de ses travaux, lorsqu'arriva la Révolution de 1789 qui l'en priva entièrement. (1)

La variété des lieux et des situations où s'est trouvé le prieur de St Guenault, celle des fonctions et des devoirs qu'il s'est toujours picqué de remplir avec exactitude, ont décidé des différentes sortes de compositions dont il s'est occupé durant sa vie. Le cours des études ordinaires étant fait de très bonne heure, il se trouva engagé à se tourner du côté de l'éducation, mais il ne consentit à en suivre que de particulières, et après en avoir fait ou plutôt achevé deux domestiques, il composa un poëme intitulé *Aristopædia*, à l'instar et en forme de supplément à la *pædotrophie* de St^e Marthe et à la *callipédie* de Claude Quillet. Si cet ouvrage manque d'une certaine perfection, c'est que le temps et les conjonctures n'ont jamais permis à l'auteur de la lui donner.

Auparavant et durant le cours de ces éducations privées, il avoit

(1) Le Prieuré de St-Guenault que l'abbé Guiot venait d'édifier, étoit une très importante construction qui existe encore, à peu près dans son état primitif. La première pierre en fut posée le 1^{er} septembre 1785 ; elle contient, sur une plaque de cuivre, une longue inscription terminée par six vers latins. (N. de la R.)

formé à l'usage de ses élèves et à celui des collèges un recueil de poésies françaises traduites en vers latins, à l'exemple de feu l'abbé Saas, chanoine de Rouen et son ami, lequel, en 1738, en avoit publié un semblable, mais moins étendu et moins méthodique que celui-ci, qui cependant est resté manuscrit, quoique plusieurs fois accepté par les libraires pour l'impression. De là, élançé dès la prêtrise et même antérieurement dans la carrière évangélique, d'assés nombreux discours furent le fruit de son application; mais il ne conserva que ceux qui pouvoient entrer dans les stations qu'il prêcha pendant près de 20 ans à Rouen et à Paris. Pour y réussir, il s'étoit fait un répertoire de tout ce qui pouvoit lui servir dans ses sermons; et persuadé qu'il pourroit être un jour de quelque utilité à d'autres, il y a ajouté des tables, pour en donner la clef. Ce gros in-folio a pour titre : *Tyrocinium apostolicum*.

Dans sa jeunesse il avoit aimé à suivre les prédicateurs, surtout les Etrangers, et c'est autant aux pieds des chaires qu'il s'étoit instruit et formé, que dans les livres, c'est-à-dire dans l'Écriture et les Pères; car c'est une chose vraie, quoique difficile à croire, les sermonaires, dont il avoit néanmoins un très grand nombre, n'étoient pas ceux qu'il lisoit le plus, et il leur préféroit les ouvrages ascétiques.

Son système étoit de ne copier personne; et il eut craint qu'en se rendant trop familiers les anciens prédicateurs, il n'adoptât presque malgré lui leurs plans et leurs descriptions.

Arrivé dans la capitale avec la plus haute idée de ceux qui s'y distinguoient dans la prédication, il n'en eut pas moins d'ardeur à les entendre, et pas une des listes où leurs noms s'inscrivoient à chaque année ne lui échappa. Ce catalogue s'étant grossi au bout d'un certain tems, il en fit un manuel qui pouvoit être agréable au public, en rédigeant son *indicateur apostolique*, in-4° de 358 pages. Ce livre étoit approuvé à la censure, lorsque vint à mourir Mgr de Beaumont, archevêque de Paris. Ce contretems fit perdre courage au rédacteur, et le recueil ne parut point.

Une autre nomenclature de cette espèce manquoit au diocèse: c'étoit un *almanach ecclésiastique* différent de celui connu sous le nom d'*almanach spirituel*, et beaucoup plus détaillé. Ce qui regarde l'Église de Paris est à la vérité répandu dans diverses éphémérides, telles que l'*almanach Royal* et la *France ecclésiastique*, mais tout ce qui a trait à l'Église et au diocèse de Paris ne s'y trouve pas et il

se proposa de le renfermer dans un petit ouvrage exprès dont le succès lui paroissoit assuré. Déjà l'histoire du diocèse par l'abbé Lebeuf avoit été abrégée dans ce dessein, lorsque le désastre arrivé dans le Clergé en 1789 fit avorter ce projet et abandonner encore cette entreprise.

Toute espèce de lectures avoit servi à la compilation apostolique, dont on a fait mention ci-dessus, mais surtout celle de l'Écriture sainte. La moisson parut si abondante dans ce seul champ, qu'il en sépara tout ce qui pouvoit entrer dans la composition de ses sermons, pour en faire à part un recueil intéressant pour les savans, sous le titre de *Bible des gens de lettres*, grand in-folio. Ce n'étoit au fond qu'une extension d'une partie de la *bibliothèque sacrée* du P. Lelong; le bibliographe avoit oublié ou ignoré quantité de poésies sacrées relatives à son sujet, et c'est comme pour réparer cette négligence, que l'auteur Victorin s'est tracé un plan différent pour embrasser mille choses importantes que ne renfermoit pas celui de l'oratorien.

Un ouvrage plus complet et sorti de la même plume est la traduction de *l'avertissement de Vincent de Lérins*. Il avoit été entrepris à la sollicitation de M. Bégile, ancien Supérieur du Séminaire de St Nicolas du Chardonnet à Paris, qui avoit dessein de faire entrer cette nouvelle version dans deux volumes de pièces polémiques en faveur de la religion.

La poésie, on l'a déjà dû remarquer, étoit un des premiers talens du prieur de Corbeil. Après s'être essayé sur des sujets de peu d'étendue, il en embrassa de plus longue haleine; deux ébauches de poèmes épiques, l'un sur la ruine de Jérusalem, l'autre sur la Conception de la Vierge, en sont la preuve. Il n'a manqué que des lecteurs au poète pour mettre l'un des deux en ordre et à exécution. Le canevas du premier est le plus avancé; et cependant c'est au second qu'il se fut attaché de préférence, s'il n'eut pas été continuellement détourné par des affaires et des peines de toute espèce.

L'hymnographie, dont il a commencé un traité, eut toujours pour lui beaucoup d'attraits. Elevé dans l'Église et sans cesse employé au culte divin, le chant, dans lequel il passoit pour exceller, lui parut toujours trop peu de chose, s'il n'étoit pas accompagné d'images et d'expressions dignes de la Religion et de ses mystères. Et comme l'hymne demandoit moins de tems qu'un long poème, il se livroit

plus facilement à son génie, quand il se présentoit quelque occasion de l'exercer. On canonisoit à Paris la bienheureuse de Chantal en 1772, aussitôt il voulut payer son tribut à la nouvelle sainte, et il renferma toute sa vie dans un certain nombre d'hymnes pour toutes les parties de son office. Un de ses plus dignes amis l'invite à prêcher le Rosaire dans une de ses paroisses seigneuriales; de nouvelles hymnes furent composées pour cette solennité, partie au château d'Acquigny, partie en retournant à la capitale. Une autre occasion de travailler en ce genre l'y attendoit: le feu curé de St Roch vouloit établir une fête en l'honneur du triomphe de la foi, le Victorin fut prié d'en composer les hymnes, mais sa mauvaise étoile voulut que d'autres lui fussent préférés. Il eut toutefois le mérite de leur avoir tracé la route; et la comparaison des hymnes imprimées avec les manuscrits feroit voir ce que les vainqueurs doivent à leur rival.

Une troisième collection, pareille aux précédentes, est celle des hymnes en l'honneur de St Spire, évêque de Bayeux et patron de Corbeil. Il s'agissoit d'effacer le P. Gourdan, auteur de celles usitées dans la collégiale du nom depuis 1715; et longtems il respecta les productions de son pieux devancier. A la fin néanmoins il céda à des invitations puissantes, et travailla à des hymnes nouvelles pour la fête du saint et pour la translation de ses reliques; il fit plus et, comme il étoit question d'une dévotion publique et populaire, il mit le tout en vers françois sous le titre de *cantiques*. Les airs exigeoient de la gravure, il n'eut pas recours à d'autre art pour en imprimer les paroles. Ce cahier est in-8°, la musique en est exacte et soignée. Une neuvaine d'exercices pour chaque jour, dans l'octave de la translation de St Spire, fut aussi composée dans le même esprit; il n'attend pour sa publication qu'un tems plus favorable et plus tranquille.

Dans l'intervalle de ces divers essais, le studieux solitaire avoit entrepris de mettre en vers latins l'Imitation de Jésus-Christ. Il ne connoissoit que la traduction de Boisguibert lorsqu'il y pensa et il ne désespéra pas de faire mieux. Ce fut dans ses promenades aux Thuilleries et à l'ancien palais royal qu'il traduisit le premier livre.

Le second le fut dans le jardin de St Victor durant son noviciat. Il versifia à la même époque la règle de St Augustin dont il alloit faire profession et il l'intitula: *Horologium augustinianum*. La prédication qu'il reprit en 1773 et la connoissance qu'il eut d'une

seconde version poétique de l'Imitation par un bénédictin, lui firent interrompre ce travail, malgré le désir de finir les deux autres livres, le quatrième surtout dont il n'a traduit qu'un seul chapitre. Quelque tems après (en 1776), la société littéraire de Rotterdam publia un programme sur *l'horreur que Dieu a du péché*. Ce sujet fut traité en vers élégiaques par l'auteur des poésies précédentes et imprimé au burin, comme depuis les cantiques de St Spire.

Sa dévotion constante à la Vierge lui fit rassembler avec soin tous les faits qu'il a rangés par dattes dans un *Parthénologe*, et tous les *magnificat* en vers latins et françois, pour enrichir un livre de méditations, partagées en autant de chapitres qu'il y a de versets à ce cantique.

Il n'étoit pas encore bibliothécaire de St Victor lorsque, d'une station à l'autre, il se mit à un travail bien différent des précédens, en continuant *la France littéraire*, commencée par Duport du Tertre et suivie par l'abbé de la Porte. Le 4^e volume parut presque la 1^{re} année de sa gestion dans cette place (en 1784), et ce fut comme son morceau de réception. Le changement d'Etat et plus encore les troubles civils ont depuis éloigné jusqu'à l'idée de refondre un ouvrage, jugé jusqu'alors essentiel dans la littérature françoise.

Le goût de l'histoire ne paroissoit guère devoir être dominant dans le poète et le prédicateur, mais il se développa du moment qu'il eut intérêt à faire des recherches pour sa propre instruction. La place de juge, puis de secrétaire, qu'il occupa dans l'Académie de l'Immaculée Conception, à Rouen, où il avoit été plusieurs fois couronné, le mit dans la nécessité de travailler aux antiquités de cette compagnie, et son éloignement ne put jamais ralentir son zèle et son dévoûment. A défaut de matériaux pour en composer l'histoire, il recueillit tout ce qui pouvoit avoir rapport à celle de la ville et de la province dont cette association étoit le premier lycée, de manière que le nombre de ses mémoires s'étant accru, il se mit à les classer, pour en faire avec le tems un corps complet d'histoire. Aucune partie toutefois n'a pu être traitée de suite, ni avec assés de perfection, à raison des évènements publics et particuliers qui ont amené tant de changemens dans les choses et les conditions. Il n'y a peut-être que la partie littéraire qui pourroit être fondue avec quelque succès et, d'une

autre part, que l'histoire de l'Académie de la Conception qui soit avancée.

Dans la province, c'étoit Rouen et sa plus ancienne Académie qui l'attachoient et faisoient l'objet de ses recherches, et ce soin ne perdit rien de son activité étant à Paris. Elle fut même d'autant plus grande qu'il avoit plus de secours pour réussir dans son entreprise. Il alla plus loin, et les deux communautés où il fut successivement admis devinrent également l'objet de son application. De là, un projet d'histoire de la paroisse de Saint-Roch, dans le goût de celle de Saint-Jacques-la-boucherie par l'abbé le Vilain. De là, celui d'une réforme générale de l'ouvrage du P. Gourdan et la vie de ce vertueux Victorin, puis un poème latin sur St Victor, invoqué à Marseille, à Paris, à Rouen etc. (*Victoriados libri tres*); autant de divisions qu'il se proposoit de remplir, et dont on trouve les matériaux dans le *Dictionnaire des chanoines réguliers de Saint Victor* (in-folio), et dans les mémoires particuliers sur le Prieuré et les Prieurs de Saint-Guenault à Corbeil.

Il n'en fut pas autrement de son séjour en cette ville. Le nouvel intérêt qu'il avoit d'apprendre l'histoire du pays fut d'autant plus grand qu'y étoit lié celui de son temporel, et il fut bientôt en état d'instruire ses nouveaux concitoyens de leurs propres antiquités; et il le fit par un essay qui fût d'une utilité plus générale et à portée de tout le monde. Le nom d'*almanach* fut trouvé trop modeste, mais il n'en persista pas moins à garder cette forme, dans la suite des découvertes dont il se proposoit de faire part chaque année aux habitants de l'endroit.

Les *Fasti corbolienses* furent conçus et entrepris dans le même dessein, et avec les mêmes matériaux, mais pour plaire à un petit nombre de savans. Une des raisons qui le décidèrent à tourner son talent de ce côté-là, fut l'impossibilité de compléter les *Fasti Rothomagenses* d'Hercules Grisel dont il chercha en vain, plus de 30 ans, le dernier trimestre. Il se proposoit d'en donner une nouvelle édition, avec des supplémens à tout ce qui manquoit à ce poème historique, depuis la mort de son auteur.

Les devoirs d'état partageant singulièrement chaque journée étoient un obstacle à un travail suivi; ce qui restoit de temps ne suffisoit qu'à des recherches qu'on peut laisser pour quelques heures, sans que rien n'en souffre. Ainsi se sont formées, suivant les rencontres, toutes les compilations de mémoires et d'anecdotes

sur quantité de sujets utiles, ou seulement agréables. Ces derniers étoient spécialement dans le dessein de dissiper les nombreux chagrins qu'eut à essuyer le prieur de Saint-Guenault, dans tout le cours de sa vie, avant même le tems de la Révolution. Souvent il y eut succombé sans ces heureuses distractions. Il ne faudra donc point s'étonner de trouver dans ses papiers mille bagatelles, en apparence, dont l'ensemble devoit faire autant de petits ouvrages de pur agrément. Et c'est à cela qu'il faut rapporter ce qu'il a recueilli dans ses lectures, sur le *diable*, par exemple. L'histoire sous ce nom, traduite de l'anglois, lui paroissoit depuis longtems insuffisante, dans le système même de son auteur : il n'en fallut pas davantage pour chercher à l'étendre et la redonner au public avec des augmentations et des commentaires considérables.

La destruction du *Saint-Christophe* de Notre-Dame de Paris fut une des principales occasions qui réveillèrent à la fois ses talens historiques et poétiques. Tout fut mis à contribution pour donner une nouvelle édition de l'*Élégie de Saint-Christophe*, publiée en 1784, in-8° de huit pages avec des notes. Une sainte, dont le nom étoit porté par une personne qui lui fut chère par devoir et par inclination, lui fit naître l'idée de faire également toutes les perquisitions possibles sur ce qui peut concerner la Madeleine, si connue dans le monde profane et chrétien.

L'histoire naturelle ne pouvoit manquer de fournir une ample matière à un esprit de cette trempe, et parmi les singularités dont le choix pouvoit l'embarasser, le sien tomba sur l'*âne* et sur l'*oye*. Le recueil sur l'animal de Silène fut intitulé : *Asinaria*. Le frontispice pour l'oiseau du Capitole portoit *Anstérologie*. La *Flora genialis*, petit in-folio, qui se trouve avec les répertoires, sembleroit annoncer quelque traité de botanique, mais, ce n'est ni un livre latin, ni un mémoire sur les fleurs, c'est un assemblage de *bouquets* en vers pour toute l'année. Peu de tems auparavant avoit été fait le dépouillement de tous les noms de batême (*sic*) des grands hommes cités dans Moréri, Ladvocat, et leurs nombreux éditeurs, à dessein de ranger sous la bannière de chaque saint tous ceux qui avoient porté son nom. Cette réunion de cliens sous chaque étendard ne laisse pas d'être amusante à cause de la singularité des rencontres, ce qui pourroit bien donner un jour l'idée de nouveaux dialogues des morts. La compilation précédente et celle-cy ne devoient faire qu'un seul et même livre.

Un des ouvrages de goût, qui étoit le plus du sien, et dont il avoit toujours désiré de donner une nouvelle édition, étoit les *Poemata didascalica* donnés par l'abbé D'Olivet en 1749. Souvent il en avoit parlé à deux de ses amis, dont l'un, bibliothécaire de la Cathédrale de Rouen, avoit promis d'exécuter ce projet, lorsque l'abbé Guiot quitta cette ville ; l'autre, bibliothécaire de Sorbonne, parut encore s'intéresser vivement à cette nouvelle édition. Cependant, ni l'abbé Mauger, ni l'abbé Deshoussayes n'eurent pas assés de loisir pour mettre les choses en état de satisfaire le désir du public éclairé. Ce dernier souhaitait avant de mourir que cette collection fut recommandée à son ami, M. de Couronne, l'un des secrétaires de l'Académie Royale de Rouen ; et ses nombreuses notices lui furent en effet envoyées pour mettre le tout en œuvre sous le titre de *Musæ doctiores*. Cet envoi n'opéra rien et tout le travail revint à son premier instigateur. Un peu d'humeur s'en mêla et la table générale de tous les poèmes didactiques dont on pouvoit avoir connoissance ne tarda pas à être dressée ; elle forma un in-4° de près de 200 pages, et l'ancien nom a été conservé à l'ouvrage, *Poemata didascalica*, avec l'annonce du nouvel ordre qu'on y a mis : *Gentilitio quælibet ordine digesta*.

Le pendant de cet ouvrage pourroit être une très ample collection de pièces de poésies sur les *boissons*, dont les premier articles lui furent confiés par un imprimeur de Paris (Nyon), pour compléter et refondre le tout suivant les genres et les matières. C'est là que se trouvent quantité de pièces latines et françoises sur le vin, l'eau, le lait, la bière, etc. ; la publication n'en est que retardée.

Tel est à peu près l'usage qu'a fait de ses cinquante ans le dernier prieur de St Guenault, et des talens qu'il n'a cessé de cultiver durant un demi siècle. S'ils n'ont pas été couronnés par de plus grands avantages, c'est peut-être autant par indifférence pour la gloire et même pour la fortune que par la faute des circonstances, qui ne lui ont pas permis d'achever la plupart des sujets qu'il avoit conçus. Il pourroit être comparé à un homme qui veut toujours aborder à quelque rivage, et qui s'en trouve sans cesse éloigné par le gros tems, et manque de moyens pour manœuvrer avec succès.

Ses qualités personnelles ont plus fait le bonheur d'autrui que le sien propre. Il étoit naturellement timide, et ce n'a été qu'avec les plus grands efforts qu'il est parvenu à parler en public avec une certaine confiance : très réservé dans la société, il laissoit volon-

tiers le champ libre aux autres, et s'il avoit quelque chose à raconter, c'étoit avec un laconisme qui rendoit bientôt le déz à ses auditeurs. Ennemi des gazettes et du jeu, ou plutôt d'une apathie étonnante pour l'un et pour l'autre, son rôle étoit bientôt rempli, surtout dans les grandes compagnies; il s'ouvroit plus aisément avec ses amis, et les vers de société qu'il accorda à leurs instances prouvent que pour être froid et silencieux, il n'en étoit pas moins capable de faire les honneurs de sa muse, et les agréments de la vie civile, quoique pourtant enclin à la causticité.

Ce flegme habituel tenoit en grande partie à sa constitution physique; non qu'il n'en sortît pas quelquefois, soit pour le plaisir, soit par humeur; en ce dernier cas, l'explosion étoit forte et d'autant plus violente que le feu avoit été plus longtemps à s'animer. Ces sortes d'oublis au reste étoient rares, et son attention à se vaincre en tout, fortifiée par la religion, le rendit plus tranquille. Aussi l'épithète lui en fut souvent donnée, lors même qu'intérieurement il souffrit le plus des autres. Elle éclatta quelquefois, cette intolérance, et ce lui fut une source de chagrins amers qui se convertirent à la longue en leçons utiles, mais tardives, dont il sut profiter pour son propre bonheur. La cause de la plupart de ses épreuves fut une dévotion peut-être outrée et mal entendue, après une éducation très soignée, du côté de la religion surtout. Ce fut la piété la plus tendre qui produisit en lui les premiers fruits. Ceux qui les avoient cultivés, les virent croître avec plaisir, tant que leur élève ne leur porta nul ombrage, mais une fois en place et dans le cas de leur dire au moins par son exemple quelle différence il y avoit entre eux et lui, dès lors commença l'envie, et une sorte de persécution. Il crut s'y soustraire en se retirant par la suite dans un cloître, et il se trompa : elle y fut plus vive et plus ouverte que dans le monde. Sa tête qui en avoit déjà été affectée le fut encore d'avantage, et le fruit de tant d'efforts et de vertus fut le relâchement et la tolérance. Falloit-il combattre trente et quarante ans, se disoit-il souvent, pour céder ainsi la victoire, et être réduit à s'écrier presque avec le Romain : *Vertu, tu n'es donc qu'une chimère.*

Un de ses désirs les plus fréquens, comme un de ses regrets les plus vifs de ne l'avoir jamais satisfait, a été la fréquentation des spectacles. Les larmes solitaires qu'il versoit à la simple lecture de plusieurs pièces de théâtre prouvoient un fond de sensibilité

qu'il eût peut-être été indiscret d'exposer à trop d'occasions et de combats. Il pouvoit néanmoins prétexter, comme tant d'autres, l'avantage de se former à la déclamation, mais la délicatesse de la conscience, la crainte du scandale et le respect humain s'y opposèrent constamment, et il le disoit quelquefois à ceux qui lui reprochoient sa simplicité: *Je ne connois point Babylone et ne l'ai jamais vue.*

Autre passion, mais qui lui en épargna beaucoup d'autres, celle des livres. Sans d'autres fonds que ses épargnes, il s'étoit déjà formé une bibliothèque choisie et assés nombreuse, avant de quitter la ville de Rouen, où elle fut mise en vente pour s'en aider à Paris. Heureusement il se vit à la source dans la capitale et dans la célèbre abbaye, où il choisit sa retraite, et il n'eut rien à désirer de ce côté-là, que lorsqu'il prit le bénéfice de Corbeil, où il fut condamné à se suffire à lui-même. Il est vrai qu'avant d'épuiser son fonds, il avoit de quoi n'être pas oisif; mais ceux qui écrivent savent combien de secours il faut à qui veut donner la perfection à des matières qui ne sont qu'ébauchées.

On ne reviendra point, ou fort légèrement, sur certaines aptitudes naturelles où brille l'industrie, et qui décèlent un goût décidé pour les beaux-arts. On a déjà parlé des germes de dispositions pour la mécanique et la sculpture ou plutôt pour l'art qui sçait multiplier ses chef-d'œuvres. C'étoit sa récréation favorite, et à l'exemple des anciens solitaires, longtemps avant de se mettre en communauté, il aimoit à se délasser de l'étude par des bagatelles manuelles, en copiant surtout les plus beaux modèles des reliefs qu'il pouvoit se procurer, tant dans le sacré que dans le profane. Cette ressource contre l'ennui lui étoit si chère qu'il en a fait le sujet d'un poème didactique sur la manière de *mouler (Plastica)*, lequel manque au genre descriptif, mais il n'en existe que le canevas.

Le dernier trait à donner, ce semble, à cette esquisse historique, sera de dire qu'il fut d'une stature grande, mais mince et peu robuste; physionomie longue et pâle, les yeux et la bouche de médiocre grandeur, le nés d'une forme très commune, poil châtain, air sérieux et réfléchi; son de voix doux et modéré dans la conversation, mâle et soutenu dans le chant, argentin et précipité dans la chaire. Rien de recherché ni de négligé dans sa parure. Une marche aussi lente dans la ville que forte et continue à la

campagne, un maintien de bonhomie en général et rarement d'étiquette ; tempérament sec et propre au travail, sans avoir jamais connu de maladies graves. Il ne s'en occupoit pas moins de ses fins dernières, et d'autant plus douloureusement qu'il se rappelloit celles de ses amis, et qu'il comptoit plusieurs morts sinistres dans sa famille. La plus grande partie de ce tableau naturel, il l'envoyoit un jour à M. Ancillon, pasteur de l'Église françoise à Berlin, avec lequel il étoit en correspondance, et il se trouva que le *ministre* ressembloit si parfaitement au *prieur*, qu'il le soupçonna d'intelligence avec un tiers, pour avoir deviné si juste.

Il a recueilli (in-folio) et composé trop d'épithames en l'honneur des autres pour oublier ici la sienne :

D. O. M.

*Remuneratoris inquirentibus se
Misericordiam hinc præstolatur
Josephus Andreas Guiot
Sancti Candidi (olim sancti Victoris) in paræcia
Ex humili loco Rothomagi natus,
Immaculatæ Beatæ Mariæ Virginis conceptionis
In ejusdem podio et eadem civitate
Poeta-laureatus, Judex veteranus et historicus,
Patriam Sacerdos reliquit et sæculum
Parisiis immoraturus,
Ubi
Hypponensis episcopi regulam,
Versibus a se expressam,
(Aureis utinam semper et moribus!)
In Sancti Victoris Regali cænobis
Professus est;
Novitiorum director et bibliothecæ præfectus,
Sancti Guinaili Corboliensis Prior et Parochus
Ac Sancti Exuperii ibidem Canonicus,
Verbi divini præco non desidiosus,
Rerum Neustriæ earum et Corboliensium
Indefessus indagator.*

*Noctem in quâ nemo potest operari, ingressus est
Anno reparatæ salutis 1794 (1),
Vitæ temporalis 56, Regularis autem 22,
Denique Prioratis et Pastoralis regiminis 5.
Respiciat hunc Dominus in bonum !*

Ici repose en attendant la Miséricorde de celui qui récompense ceux qui le cherchent Joseph-André Guiot, né dans la petite paroisse de St Cande de Rouen, (dédiée autrefois à St Victor), poète et lauréat de l'académie de l'immaculée Conception de la bienheureuse Vierge Marie de cette même ville de Rouen et ancien juge et historien de cette Académie. Après avoir reçu la prêtrise, il abandonna le monde et sa patrie pour aller demeurer à Paris, où il fit sa profession dans le Royal monastère de St Victor, suivant la règle de l'Évêque d'Hippone, qu'il écrivit en vers ; (Plaise à Dieu qu'elle brille toujours du plus vif éclat !) Il y fut Directeur des novices et chargé de la garde de la bibliothèque ; nommé ensuite Prieur et Curé de St Guenault de Corbeil et Chanoine de St Spire du même lieu, sans se lasser, il enseigna la parole divine ; il fut aussi un infatigable chercheur de tout ce qui se rapporte à l'histoire de la Normandie et à celle de Corbeil.

Il est entré dans cette nuit où personne ne peut plus travailler, l'an de notre salut 1794 (1), ayant accompli 56 ans de sa vie temporelle, 22 de sa vie religieuse, et exercé pendant 5 ans son ministère de Pasteur et de Prieur.

Que Dieu le regarde d'un œil favorable !

(1) Le texte porte 1794, mais le 4 est barré. Ceci indique bien que c'est en 1794 que l'Abbé Guiot a écrit sa biographie terminée par son épitaphe. L'on sait en effet qu'il vécut 13 ans encore après l'avoir composée, puisqu'il mourut en 1807.

